

L'orpaillage en Guyane

Cet exposé a été construit par : Armand Dumoulin ,Mike Jean ,Kevin Jolibois ,Evens Cadet

Les informations ont été trouvés sur Wikipedia dans la section « Exploitation aurifère en Guyane ».



L'orpillage en Guyane a pris ses débuts au 19ème siècle.



Il existe deux formes d'orpaillage :

- L'orpaillage légal (autorisé par le gouvernement français)
- L'orpaillage illégal (de manière clandestine et non autorisée)

Si un orpailleur clandestin est arrêté il risque 5 ans de prison ferme voir plus.

- L'or est directement puisé dans la roche ou bien dans le lit des rivières à l'aide de machines puissantes.



L'orpillage légal ou illégal, créent des effets catastrophiques au niveau environnemental, notamment à cause du rejet de mercure et de cyanure dans les fleuves et rivières.

dessous cristal de mercure et poissons morts par le cyanure des rivières



Ci-

Outre le rejet de substances très toxiques pour la biodiversité animale, l'orpaillage a également pour conséquence une importante déforestation de l'Amazonie.



Cela a un impact direct sur la vie des populations autochtones de Guyane, se servant du fleuve pour se nourrir. L'orpaillage impacte fortement la chaîne alimentaire.



Ces milliers de chercheurs d'or clandestins venus du Suriname et du Brésil, sont appelés les « Garimperos ». Ils fuient généralement la pauvreté de leur pays en espérant faire fortune dans l'exploitation aurifère de Guyane, mais ceci les mène souvent à l'échec financier et subissent en priorité les effets dévastateurs des substances chimiques qu'ils emploient.

L'orpaillage crée beaucoup d'emplois en Guyane.
Il fait vivre de nombreuses familles.

Mais tout ce sacrifice humain (santé publique des Guyanais), naturel (mort progressive de la faune aquatique et terrestre, déforestation etc), vaut-il vraiment que l'on continue ainsi ? De plus un nouveau projet va peut-être voir le jour en 2022 « La montagne d'or ».

Ce projet sert à extraire le maximum d'or au sein d'une même mine.

Cette exploitation, malgré le fait qu'elle soit légale et que les activités soient contrôlées, n'en reste pas moins dangereuse pour l'écosystème et continue de faire débat.

Ce projet qui avait été validé par le gouvernement actuel, est suspendu et devrait certainement être annulé.





OR DE QUESTION !

**CONTRE LA
MEGA-INDUSTRIE MINIÈRE
EN FORÊT GUYANAISE**